



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ**

La Déléguée Territoriale

Dossier suivi par : VAUDELIN Gilles
Téléphone : 04 75 41 84 66
Mail : g.vaudelin@inao.gouv.fr

Monsieur le Maire
Mairie de Ste Marie Du Mont
430 route des Prés

38660 SAINTE-MARIE-DU-MONT

V/Réf : Mail du 21/08/25
Affaire suivie par :

N/Réf : GV-LB 2025-061 L.

Valence, le 26 septembre 2025

**Objet : PLU_élaboration
Commune de Sainte-Marie-du-Mont**

Monsieur le Maire,

Par mail reçu le 21 août 2025, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le projet de PLU sur votre commune.

La commune de Sainte-Marie-du-Mont est située dans les aires géographiques des Appellations d'Origine Contrôlées (AOC) / des Appellations d'Origine Protégées (AOP) "Noix de Grenoble", "Bois de Chartreuse". Elle appartient également aux aires de production des Indications Géographiques Protégées (IGP) "Gruyère" et "Isère", ainsi que de l'Indication Géographique Boissons Spiritueuses (IGBS) "Génépi des Alpes".

Pour information, les données SIG des aires géographiques de ces SIQO sont disponibles en Open Source sous le lien suivant :

<https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/delimitation-des-aires-geographiques-des-siqo>

Des données sur la place des produits sous Signe d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO = AOP/AOC, IGP, STG, Label Rouge et AB) dans l'économie agricole du territoire sont par ailleurs disponibles à l'échelle des EPCI sur le site : <https://datasiqo.fr/>

La localisation des parcelles en agriculture biologique (recensement partiel) est accessible sur le site <https://www.agencebio.org/vos-outils/cartobio/>.

On ne recense aucun opérateur sur la commune.

Une étude attentive du dossier amène l'INAO à faire les observations qui suivent :

Le rapport de présentation :

- Ne cite pas du tout les signes de qualité (SIQO) pouvant être revendiqués sur la commune, certes non produits actuellement sur le territoire mais offrant un potentiel de développement agricole, repris dans les objectifs du PADD,
- fait état d'une petite commune de montagne avec peu d'agriculture, uniquement des prairies,
- note une consommation d'espace très modérée sur la précédente décennie et une prévision encore moindre sur le prochain PLU.

Le PADD inscrit dans ses objectifs notamment la volonté de :

- soutenir l'activité agricole, permettre la concrétisation des projets et faciliter la gestion forestière,
- promouvoir les productions locales,
- améliorer la circulation des grumiers,
- réduire l'artificialisation des sols et lutter contre l'étalement urbain.

Le règlement graphique et les Orientations d'Aménagement et de Programmation traduisent les objectifs du PADD en priorisant le développement résidentiel au sein de l'enveloppe urbaine existante.

Par ailleurs merci de prendre en considération les demandes suivantes :

- En cas de changements de destination des bâtiments en zone agricole et /ou naturelle, ils ne devront pas compromettre l'activité agricole,
- En cas de développement de l'urbanisation au contact de parcelles agricoles, des mesures de préservation (haies anti dérive, reculs, etc...) devront être prévues à charge des pétitionnaires et sur l'emprise de leur tènement et non pas à charge des agriculteurs ni sur leurs surfaces de production afin de respecter les zones de non-traitement (ZNT),
- Il convient de veiller au maintien des sièges d'exploitation en zone agricole afin de garantir leur évolution et leur pérennité,
- Les espaces boisés classés ne doivent pas compromettre les activités agricole et sylvicole,
- Pour l'activité liée à l'exploitation du Bois de Chartreuse, prévoir les aires de retournement et de chargement.

Après étude du dossier, l'INAO n'a pas d'autres remarques à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOC/AOP et IGP concernées.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma haute considération.

Pour la Directrice de l'INAO
et par délégation,
La Déléguée Territoriale,
Valérie KELLER



Copie : DDT 38 - 17 Bd Joseph Vallier - BP 45 - 38040 GRENOBLE Cedex 9